



## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal Séance du 17 mai 2021

N° 2021/05/17/07

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 33

Date de convocation  
10 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>			
M. Denis GATEL	M. Yves RENAULT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude BELINE	Mme Anne-Marie ECHELARD
Mme Marie AGEZ	Mme Tiphany LANGOUMOIS	M. Pascal GUISET	Mme Chantal LOUIS
Mme Véronique BESNARD	Mme Claudine DESMET	Mme Françoise GATEL	M. Gilles SEILLIER
Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. Vincent BOUTEMY	Mme Laurence SAVATTE
M. Ludovic LONCLE	M. Bruno VETTIER	M. Arnaud BOMPOIL	Mme Laëtitia JURVILLIER
Mme Schirel LEMONNE	M. Dominique DONNAINT	M. Olivier BODIN	M. Arnaud RADDE
	Mme Emeline HENON		

<u>Absents :</u>	
M. Christian NIEL donne pouvoir à Mme Chantal LOUIS	
Mme Chrystelle HERNANDEZ donne pouvoir à Mme Anne-Marie ECHELARD	M. Hervé DIOT donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Patrick TASSART donne pouvoir à M. Olivier BODIN	

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Denis GATEL

**Objet : Décision modificative n°1 – Budget « Commune »**

Rapporteur : Tiphany LANGOUMOIS

Afin de prendre en compte budgétairement la subvention à la Fondation du patrimoine ainsi que la modification des dotations de fonctionnement aux écoles privées, des modifications du budget 2021 sont nécessaires afin de respecter les principaux principes.

Les modifications d'inscription de crédits en section de fonctionnement sont les suivantes :

COMPTES	DEPENSES	BP 2021	MONTANTS de la DM n° 1	BP après DM n°1
011	<b>Charges à caractère général</b>	<b>28 000,00 €</b>	<b>-1 363,82 €</b>	<b>26 636,18 €</b>
6161	Assurances	28 000,00 €	-1 363,82 €	26 636,18 €
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>155 258,46 €</b>	<b>1 363,82 €</b>	<b>156 622,28 €</b>
6558	Dotations fonctionnement écoles privées	155 258,46 €	764,82 €	156 023,28 €
6574	Subvention à la Fondation du patrimoine	0,00 €	599,00 €	599,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>183 258,46 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>183 258,46 €</b>

Ainsi, le budget 2021 se décompose comme suit :

	Budget primitif 2021	Décision Modificative n°1	Budget total 2021
Fonctionnement	11 289 410,00€	- 0,00€	11 289 410,00 €
Investissement	8 700 524,00 €	- 0,00€	8 700 524,00 €
	<b>19 989 934,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>19 989 934,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAI 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_07\_07-DE

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,  
Vu le Budget « Commune » 2021,  
Vu la délibération n°2021/03/15/35 du 15 mars 2021 portant approbation du budget primitif  
« Commune » 2021,  
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 27 avril 2021,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :**

- **approuve la décision modificative n°1 du budget « commune » 2021.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire

  
Yves RENAULT







Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Séance du 17 mai 2021

N° 2021/05/17/08

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 33

Date de convocation  
10 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

<b>Présents :</b>	M. Yves RENAULT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
M. Denis GATEL	Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude BELINE	Mme Anne-Marie ECHELARD
M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Tiphany LANGOUMOIS	M. Pascal GUISSSET	Mme Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	Mme Claudine DESMET	Mme Françoise GATEL	M. Gilles SEILLIER
Mme Véronique BESNARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. Vincent BOUTEMY	Mme Laurence SAVATTE
Mme Séverine MAYEUX	M. Bruno VETTER	M. Arnaud BOMPOIL	Mme Laëtitia JURVILLIER
M. Ludovic LONCLE	M. Dominique DONNAINT	M. Olivier BODIN	M. Arnaud RADDE
Mme Schirel LEMONNE	Mme Emeline HENON		

<b>Absents :</b>	M. Christian NIEL donne pouvoir à Mme Chantal LOUIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ donne pouvoir à Mme Anne-Marie ECHELARD	M. Hervé DIOT donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN
M. Patrick TASSART donne pouvoir à M. Olivier BODIN	

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Denis GATEL

**Objet : Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2021-2024**

Rapporteur : Philippe LANGLOIS

Le 18 juin 2018, le conseil municipal a approuvé l'adoption du Projet Educatif De Territoire (PEDT) 2018-2021.

Les objectifs de ce PEDT étaient les suivants :

**Axe 1 : L'enfant, citoyen de demain**

- Permettre à l'enfant d'être médiateur auprès de ses pairs
- Permettre à l'enfant de développer l'altruisme
- Permettre à l'enfant et à l'équipe éducative d'économiser et préserver les ressources naturelles
- Permettre à l'enfant de toucher, expérimenter et découvrir la nature
- Permettre à l'enfant de gérer et valoriser les déchets

**Axe 2 : Parents, animateurs et enseignants : piliers de l'éducation**

- Permettre aux différents acteurs de mieux se connaître
- Permettre aux différents acteurs de renforcer leurs liens
- Permettre aux enfants de se repérer entre les différents temps avec les différents acteurs
- Permettre aux parents de prendre place dans la triangulaire de l'éducation
- Permettre aux enfants d'avoir un socle commun entre les différents temps

Ce PEDT arrivant à échéance, le PEDT 2021-2024 doit être transmis au plus tard le 11 juin au Groupe d'Appui Départemental- GAD (composé du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale).

**Le comité de pilotage du PEDT est composé comme suit :**

- Les directrices des écoles : Le Centaure, La Pince Guerrière, St Pascal et St Jean Baptiste
- Les adjoints « affaires scolaires » et « enfance-jeunesse » et un conseiller municipal faisant partie de ces commissions
- Les représentants des parents d'élèves du Centaure et de la Pince Guerrière
- Les responsables des services périscolaires et extrascolaires
- La médiatrice culturelle du Centre d'Art les 3 CHA.
- La directrice et le directeur adjoint de l'association CSF-Ossé.

Depuis décembre 2020, 5 réunions du Comité de Pilotage ont eu lieu afin de :

- Réaliser un bilan du PEDT 2018-2021,
- Etablir un diagnostic partagé des enjeux du PEDT 2021-2024,
- Définir les objectifs et les actions prévisionnelles.

Les objectifs sont les suivants :

**Axe 1: La citoyenneté : le respect et la connaissance de soi, de l'autre, de la différence, de l'environnement. C'est permettre à l'enfant/jeune de :**

- Développer la tolérance, la coopération et l'entraide,
- Développer le respect des valeurs communes, de l'autre et du collectif.
- Prendre conscience de l'environnement et de l'impact de l'homme sur l'environnement
- Evoluer dans une cohérence éducative (familles, enseignants, animateurs)
- Etre sensibilisé aux représentations sociales.

**Axe 2 : L'ouverture au monde : la biodiversité, l'art et la culture. C'est permettre à l'enfant/jeune de :**

- Développer l'envie de partager avec les autres : ses connaissances, ses questions
- Mieux connaître son environnement
- Expérimenter des pratiques et des processus artistiques, culturels et artisanaux
- Mieux connaître les métiers d'art et les métiers manuels
- Mieux connaître les cultures du monde

**Axe 3 : La prévention : bien être, santé, numérique. C'est permettre à l'enfant/jeune de :**

- Savoir utiliser internet et les réseaux sociaux en conscience
- Être sensibilisé au bon usage des supports média.
- Connaître et développer des modes de vie sains (sports et alimentation)
- Être sensibilisé aux dangers des addictions

**Vu l'avis favorable des commissions affaires scolaires et enfance jeunesse**

**Vu le décret n° 2016-1051 du 1er août 2016 relatif au projet éducatif territorial et à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre.**

**Vu l'article L. 551-13 du code de l'éducation**

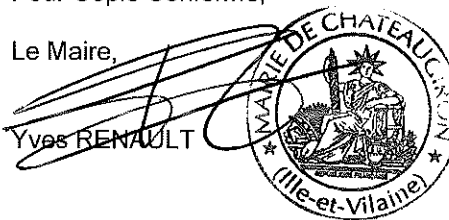
**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :**

- approuve le PEDT 2021-2024.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Yves RENAULT







# Ville de Châteaugiron

## Projet Educatif

### De Territoire

### 2021-2024



## Préambule

Le projet éducatif de territoire est un outil de collaboration locale qui peut rassembler l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

Son objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir une continuité éducative. Il doit permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

C'est un instrument souple et adaptable aux réalités locales.



## Sommaire :

<b>I. Le PEDT : ses instances</b>	<b>4</b>
Les référents du projet	4
Le Comité de Pilotage	4
Les groupes de suivi	7
Le PEDT et le projet des structures	8
<b>II. Le PEDT : son territoire</b>	<b>9</b>
Châteaugiron : Commune nouvelle	9
Châteaugiron : une ville culturelle	10
Châteaugiron : une ville sportive	12
Châteaugiron : sa dimension environnementale	14
<b>III. Etat des lieux de l'offre éducative existante</b>	<b>17</b>
Les établissements d'éducatons	17
Les services périscolaires et extrascolaires	18
Le temps scolaire et périscolaire	22
<b>IV. Bilan du PEDT 2018-2021</b>	<b>26</b>
<b>V. La procédure de réécriture</b>	<b>28</b>
<b>VI. Le projet 2021-2024</b>	<b>31</b>





## Ses instances :

### I- Les référents du projet

En tant qu'organisatrice, la mairie de Châteaugiron dispose des compétences et des responsabilités pour mettre en place le PEDT.

Ci-dessous, les coordonnées des référents du PEDT :

#### ◆ Collectivité territoriale porteur du projet : Châteaugiron (Mairie)

Adresse : Hôtel de ville-Boulevard Pierre et Julien GOURDEL

35410 Châteaugiron

Téléphone : 02 99 37 41 69

Adresse électronique : [mairie@ville-chateaugiron.fr](mailto:mairie@ville-chateaugiron.fr)

#### ◆ Nom de l' élu référent : M. LANGLOIS Philippe

Fonction : Adjoint Affaires Scolaires

Adresse électronique : [mairie@ville-chateaugiron.fr](mailto:mairie@ville-chateaugiron.fr)

#### ◆ Nom du référent technique : Mme TIREAU Marion

Fonction : Directrice pôle éducation-enfance-jeunesse

Adresse électronique : [marion.tireau@ville-chateaugiron.fr](mailto:marion.tireau@ville-chateaugiron.fr)

### II- Le comité de pilotage

Les membres du comité de pilotage sont les acteurs éducatifs locaux intervenant sur le périmètre de la commune nouvelle, dans, autour et avec l'école. L'adhésion de ces acteurs est libre et démontre un réel enjeu éducatif sur le territoire, l'importance de la continuité éducative et les atouts d'une éducation partagée.

Le comité de pilotage met en lumière une équipe pluridisciplinaire, ayant des échanges différents avec l'enfant mais dont les finalités sont partagées.

Sa nomenclature est la suivante :

Le comité de pilotage se réunit au minimum une fois par an afin d'évaluer le PEDT, apporter des rajustements et confirmer les priorités.

## Dans

### ◆ Les écoles publiques

#### -Ecole maternelle Le Centaure

Rue du Centaure

Référent : Madame FERREC-Directrice de l'école

Téléphone : 02 99 37 83 64

Adresse électronique : [ecole.0352016b@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0352016b@ac-rennes.fr)

#### -Ecole élémentaire La Pince Guerrière

Rue Jules Ferry

Référent : Madame DANDIN-Directrice de l'école

Téléphone : 02 99 37 45 64

Adresse électronique : [ecole.0350184k@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350184k@ac-rennes.fr)

### ◆ Les écoles privées

#### -Ecole privée St Pascal

3 rue de l'étang

Référent : Madame BOUDARD-Directrice de l'école

Téléphone : 02 99 37 69 90

Adresse électronique : [eco35.st-pascal.osse@ecbretagne.org](mailto:eco35.st-pascal.osse@ecbretagne.org)

#### -Ecole privée St Jean Baptiste

2 route de Tayee

Référent : Madame VEILLAUD-Directrice de l'école

Téléphone : 02 99 37 49 32

Adresse électronique : [eco35.st-j-baptiste.st-aubin-du-pavail@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.st-j-baptiste.st-aubin-du-pavail@enseignement-catholique.bzh)

## Autour

### ◆ Les services périscolaires et extrascolaires municipaux

#### - Service enfance-maternelle Le Centaure

Rue du Centaure

Référent : Madame LOMBA-Responsable du service

Téléphone : 06 75 09 24 90

Adresse électronique : [lenna.lomba@ville-chateaugiron.fr](mailto:lenna.lomba@ville-chateaugiron.fr)

#### - Service enfance-élémentaire La Pince Guerrière-Croc Loisirs

Rue Jules Ferry

Référent : Monsieur TANGUILLE-responsable du service

Téléphone : 06 30 70 82 39

Adresse électronique : [pj.tanguille@ville-chateaugiron.fr](mailto:pj.tanguille@ville-chateaugiron.fr)

# Autour

## - Service jeunesse

19 rue de l'Orangerie

Référent : Madame MARTIN, responsable de service

Téléphone : 02 23 37 28 41

Adresse électronique : [espacejeunes@ville-chateaugiron.fr](mailto:espacejeunes@ville-chateaugiron.fr)

## - Pôle éducation-enfance-jeunesse

Référent : Madame TIREAU-Directrice du pôle

Téléphone : 02 99 37 08 27

Adresse électronique : [marion.tireau@ville-chateaugiron.fr](mailto:marion.tireau@ville-chateaugiron.fr)

## - Centre culturel les 3 CHA

Référent : Madame JULIEN-Responsable de service

Téléphone : 02 99 37 08 24

Adresse électronique : [clementine.julien@ville-chateaugiron.fr](mailto:clementine.julien@ville-chateaugiron.fr)

### ✦ **Les services périscolaires et extrascolaires associatifs**

## - CSF OSSE : Service périscolaire-extrascolaire OSSE

Référent : Madame BILLIARD- Présidente de l'association

Référent : Madame FOUCHER-Directrice pôle enfance-jeunesse

Téléphone : 02 99 37 73 89

Adresse électronique : [csfosse.anim@gmail.com](mailto:csfosse.anim@gmail.com)

# Avec

### ✦ **La collectivité**

## - Les élus

Maire de Chateaugiron : Monsieur RENAULT

Adjoint Affaires scolaires Chateaugiron : Monsieur LANGLOIS

Adjoint Enfance-Jeunesse Chateaugiron : Madame ECHELARD

### ✦ **L'Education Nationale**

## - Circonscription de Cesson-Sévigné

Référent: Madame LE SOMMIER- Inspectrice de la circonscription

Adresse électronique : [ce.ien35.cesson@ac-rennes.fr](mailto:ce.ien35.cesson@ac-rennes.fr)

### ✦ **Les représentants des parents**



# Avec

## - Parents élus Le Centaure

Représentants : Madame MOUTOUNET-Madame TOURNANT,  
Madame TOUILIN

Adresse électronique : [parents.elus.chateaugiron@gmail.com](mailto:parents.elus.chateaugiron@gmail.com)

## - Parents élus La Pince Guerrière

Représentants : Madame ROUGERIE, Monsieur PICQUET, Madame  
KUROWSKA, Monsieur SAMSON

Adresse électronique : [parents.elus.chateaugiron@gmail.com](mailto:parents.elus.chateaugiron@gmail.com)

### III-Les groupes de suivi

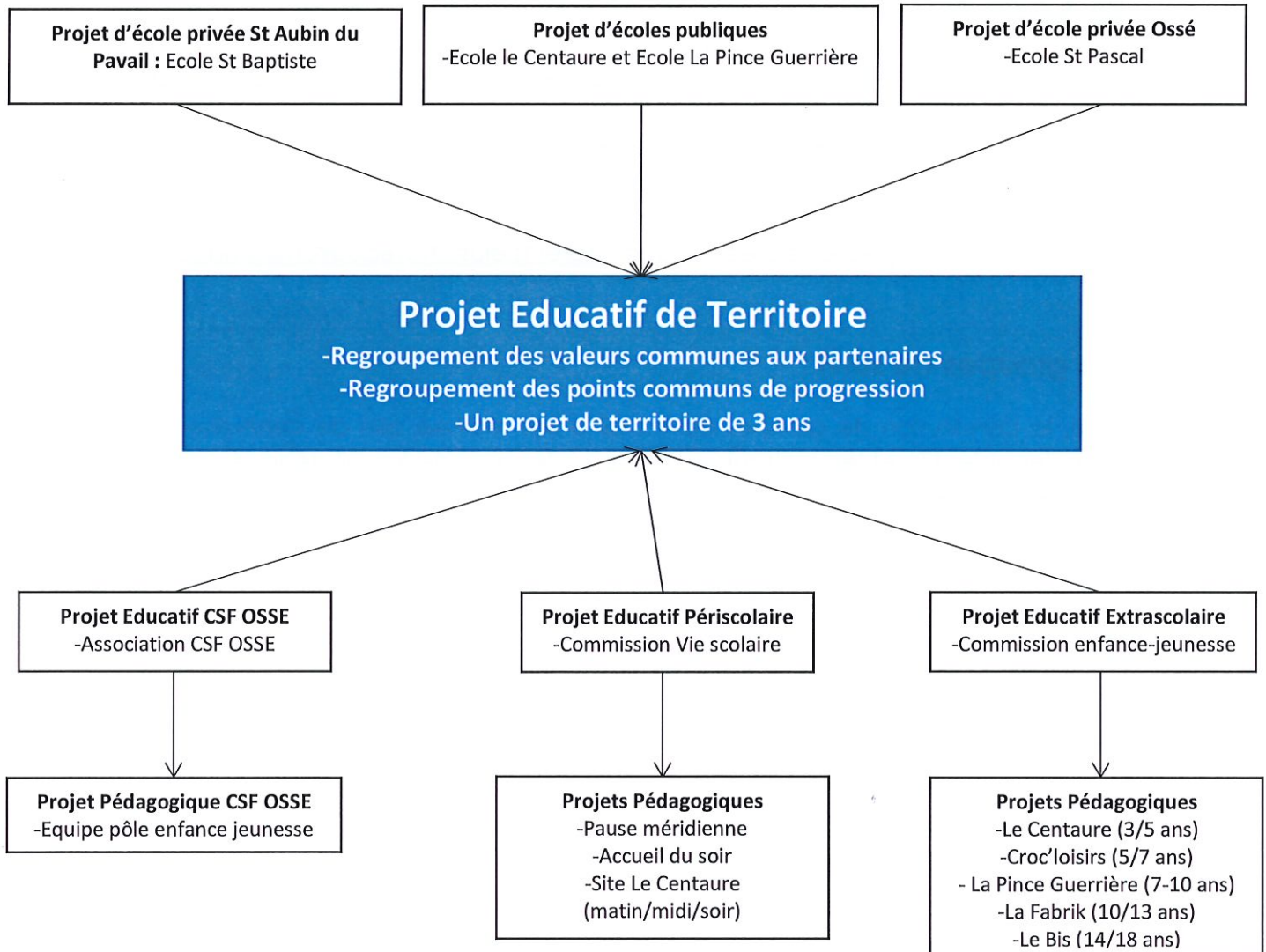
En 2018, la constitution de groupes de travail a été réalisée afin de centraliser les attentes, les objectifs, et les outils mis en place sur les axes de travail dégagés par le comité de pilotage.

Ces groupes de travail deviendront des groupes de suivi, et auront pour vocation de:

- Porter une évaluation sur les moyens proposés, la pertinence, et leurs réalisations
- Proposer des pistes d'amélioration au comité de pilotage
- Faire part des difficultés et des réussites des projets sur leur structure

Ces groupes de travail se réunissent au minimum une fois par an et selon les nécessités des actions mises en œuvre.

## IV-Le PEDT et les projets de structures



Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAI 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_08-DE



## Son territoire

### **I-Châteaugiron : commune nouvelle**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes historiques de Châteaugiron, Ossé et Saint-Aubin-du-Pavail se sont associées pour former la commune nouvelle de Châteaugiron.

Châteaugiron, commune nouvelle, avec ses 10 000 habitants et 2 600 enfants scolarisés est la 13<sup>ème</sup> ville la plus peuplée d'Ille-et-Vilaine. D'ici à 2030, Châteaugiron devrait atteindre les 13 000 habitants, grâce à la création de 130 logements par an.

La ville a accompagné ces évolutions par la construction de nombreux équipements publics : médiathèque, ludothèque, terrains de sport, école maternelle. Le Pays de Châteaugiron Communauté complète cette offre d'équipements : piscine, crèche, école de musique, réseau des médiathèques, équipements sportifs (pôle tennis),...



## II-Chateaugiron : une ville culturelle

La commune de Chateaugiron dispose d'une offre culturelle riche et diversifiée à destination de toutes les générations.

### ◀ Les infrastructures communales



#### Centre d'art contemporain: les 3 CHA

Ateliers de médiation et rencontres intergénérationnelles



#### Les médiathèques :

Les Halles, L'Odyssée et Philéas Fogg  
Plus de 1 000 visiteurs par semaine  
Programmation culturelle et exposition



#### La ludothèque :

3 000 jeux à disposition  
Fête du jeu  
Manifestation « Fort Gironnais »

#### La programmation culturelle :

- Festival E'môm'tion (Plus de 1 000 enfants)
- Programmation Mom'spectacle (3 spectacles à l'année)
- Fête de la musique
- Ciné plein'air
- Feux d'artifice



#### Le Zéphyr:

Capacité de 600 places  
Programmation culturelle

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAI 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_08-DE

## ◀ Les infrastructures communautaires



### **Ecole de musique Paul Le Flem (association)**

Plus de 700 élèves, 36 professeurs

## **Programmation Pays de Chateaugiron Communauté**

Salon du livre médiéval et de l'imaginaire « les enchanteurs »

Plus de 6 000 visiteurs

Festival « Cirque ou presque »



## ◀ Les infrastructures associatives



### **Le cinéma Paradisio**

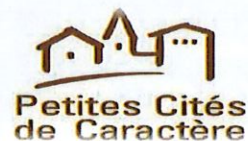
Séance Art et Essai-programmation variée  
Festival « Tous au cinoche » à destination des enfants

### **Les Petites Cités de Caractère®**

Préservation et valorisation du patrimoine remarquable

Partenariat avec l'université de Shanghai

Accueil de peintres étrangers en résidence



### **Association de jumelage Puszczkowo-Châteaugiron.**

Jumelage avec la ville de Puszczkowo  
en Pologne

Et un tissu associatif de plus de 20 associations culturelles sur le territoire :  
country, photo, le livre en balade, ...



### III-Châteaugiron : une ville sportive

Le sport pour tous est au cœur de l'action de la ville et du Pays de Châteaugiron Communauté. Le sport, par ses valeurs, les apprentissages personnels et collectifs, contribue de manière significative et positive à l'éducation et à l'apprentissage de la vie collective.

#### ↳ Les infrastructures communales



##### La Gironde

2 300 m<sup>2</sup>

Salle multisports (basket, volley, badminton,...)

##### Le Séminaire

1 190 m<sup>2</sup>

Salle multisports

Salle adaptée pour Rink Hockey et roller



##### Le Dojo

460 m<sup>2</sup>

Sports de combat

#### La commune dispose également des infrastructures suivantes :

- Salle Solange Chénéde : 1 190m<sup>2</sup>
- Salle des sports Ossé : 1 000m<sup>2</sup>
- Salle des Tisserands : 264 m<sup>2</sup>
- Stades de foot (sur les 3 communes historiques)
- Plateau sportif (piste, aires de sauts, aires de lancés, 5 terrains de basket)
- Aire multisport (1 existante et 2 en projet)
- Parcours sportif autour de l'étang (21 ateliers)
- Skate parc
- Terrain synthétique



Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAI 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_08-DE

## ◀ Les infrastructures communautaires



### **Piscine Inoxia**

3 069 m<sup>2</sup>

Bassin sportif et ludique en inox

Espace Bien-être

### **Pôle tennis**

4 terrains couverts



## ◀ Les associations sportives

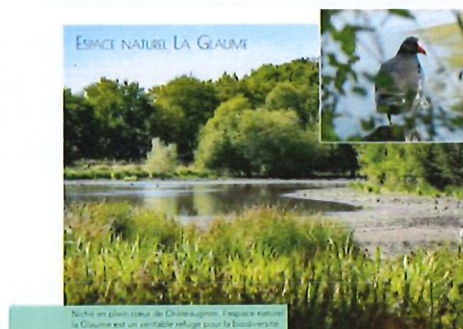
Ce sont plus de 30 associations sportives qui interviennent sur le périmètre de la commune nouvelle : Football, badminton, roller,....



### III-Châteaugiron : sa dimension environnementale.

La nature occupe une place essentielle dans le paysage de Châteaugiron et la protection de l'environnement est une préoccupation constante. L'aménagement de la Ville est donc conçu de façon à valoriser le cadre de vie et protéger la nature environnante.

#### ◀ Les espaces naturels :



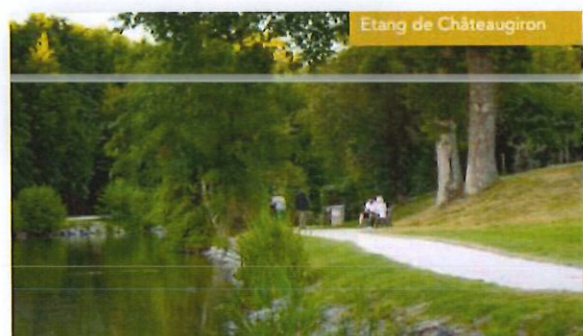
**Zone humide de la Glaume**

**Etang de St Aubin du Pavail**



**Etang d'Ossé**

**Etang de Châteaugiron**





## ◀ Nature et protection de l'environnement :

**Eco-pâturage :** solution alternative de l'entretien des espaces naturels sans les fragiliser



**Liaisons douces et pistes cyclables (30 kilomètres au total)**

**Prairies fleuries pour favoriser la biodiversité**



**Partenariat avec un apiculteur, ruches et hôtel à insecte**



## ◀ Nature et environnement : démarches participatives :

### Projet « jardinons citoyen »



### Jardins et vergers collectifs



### Journées citoyennes



### Valorisation des bio déchets du restaurant scolaire de la Pince Guerrière



## Etat des lieux de l'offre éducative existante

### I- Les établissements d'éducation

Nom de l'établissement	Type d'établissement	Nom et coordonnées du référent	Nombre d'enfants et jeunes concernés
Ecole publique Le Centaure	Ecole maternelle	Mme FERREC 02 99 37 83 64	230 enfants
Ecole publique La Pince Guerrière	Ecole élémentaire	Mme DANDIN 02 99 37 45 64	477 enfants
Ecole Saint Jean Baptiste	Ecole mixte	Mme VEILLAUD 02 99 37 49 32	91 enfants
Ensemble scolaire Sainte Croix	Ecole maternelle	Mme FERTILLET 02 99 37 41 82	176 enfants
	Ecole élémentaire	Mme FERTILLET 02 99 37 41 82	342 enfants
	Collège	M. BLANCHET 02 99 37 40 23	609 enfants
Ecole Saint Pascal	Ecole mixte	Mme BOUDARD 02 99 37 69 90	149 enfants
Collège Victor Ségalen	Collège	M. THORAVAL 02 99 37 57 37	545 enfants

Soit un total de 2 619 enfants scolarisés en septembre 2020.



## II-Les services périscolaires et extrascolaires

### ◊ Les services périscolaires

#### Services périscolaires municipaux 3/5 ans Site le Centaure

##### Accueil du Matin

**Ouverture:** 7h30-8h35  
**Amplitude horaire :** 1h05  
**Nombres d'enfants accueillis :** 65 enfants  
**Tranche d'âge :** 3/10 ans  
**Déclaration en ACM :** OUI  
**Gestionnaire :** Mairie de Châteaugiron  
**Activités proposées :**  
-Mise en place d'activités et jeux calmes

##### Accueil du Midi

**Ouverture:** 11h45-13h35  
**Amplitude horaire :** 1h50  
**Nombres d'enfants accueillis :** 230 enfants  
**Tranche d'âge :** 3/5ans  
**Déclaration en ACM :** OUI  
**Gestionnaire :** Mairie de Châteaugiron  
**Activités proposées :**  
-Mise en place d'activités et jeux calmes  
-Activités manuelles : pliages, jeux de construction,...  
-Activités sportives : ballons, jeux collectifs,  
-Activités libres : jeux de société, vélos,...

##### Accueil du Soir

**Ouverture:** 16h45/18h45  
**Amplitude horaire :** 2h  
**Nombres d'enfants accueillis :** 100 enfants  
**Tranche d'âge :** 3/10 ans  
**Déclaration en ACM :** OUI  
**Gestionnaire :** Mairie de Châteaugiron  
**Activités proposées :**  
-Mise en place d'activités et jeux calmes

#### Les objectifs pédagogiques :

##### ◊ Assurer un cadre cohérent et sécurisant :

- Harmoniser le temps de vie de l'enfant et le temps de vie de l'écolier
- Respecter le rythme de l'enfant
- Développer l'autonomie de l'enfant : se repérer dans le temps, se situer dans l'espace et offrir un cadre rassurant pour les plus petits

##### ◊ Développer la citoyenneté et le vivre ensemble :

- Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants
- Sensibiliser les enfants à l'environnement et à la biodiversité
- Engager une réflexion autour de la notion de citoyenneté

##### ◊ Favoriser la découverte de nouvelles pratiques

- Développer la curiosité et la créativité
- Enrichir l'imaginaire
- Engager une réflexion autour de la notion de citoyenneté



## Services périscolaires municipaux 6/12 ans La Pince Guerrière

### Accueil du Matin

**Ouverture:** 7h30-8h35  
**Amplitude horaire :** 1h05  
**Nombres d'enfants accueillis :** 65 enfants  
**Tranche d'âge :** 6-11 ans  
**Déclaration en ACM :** OUI  
**Gestionnaire :** Mairie de Châteaugiron  
**Activités proposées :**  
-Mise en place d'activités et jeux calmes

### Accueil du Midi

**Ouverture:** 12h-13h50  
**Amplitude horaire :** 1h50  
**Nombres d'enfants accueillis :** 380 enfants  
**Tranche d'âge :** 6/10 ans  
**Déclaration en ACM :** Non  
**Gestionnaire :** Mairie de Châteaugiron  
**Activités proposées :**  
-Activité en autonomie BCD  
-La ronde des jeux  
-Activité sportive : Basket ou foot  
-Bricole à l'école

### Accueil du Soir

**Ouverture:** 16h45/19h  
**Amplitude horaire :** 2h15  
**Nombres d'enfants accueillis :** 110 enfants  
**Tranche d'âge :** 6/10 ans  
**Déclaration en ACM :** OUI  
**Gestionnaire :** Mairie de Châteaugiron  
**Activités proposées :**  
-Activité manuelle  
-Activité sportive  
-Activité en autonomie

### Les objectifs pédagogiques :

- ◆ **Respecter le rythme de l'enfant**
  - Permettre à chaque enfant de prendre son temps
  - Permettre à l'enfant de se reposer
- ◆ **Assurer un cadre structuré et structurant**
  - Assurer la relation avec les familles
  - Assurer la sécurité physique et psychologique des enfants
  - Porter une attention individuelle et collective au groupe
  - Améliorer les repères spatiaux et affectifs des enfants
- ◆ **Assurer un cadre convivial :**
  - Proposer des activités diverses et variées
  - Favoriser la communication positive
  - Laisser le choix à l'enfant
  - Développer le vivre ensemble
- ◆ **Favoriser la responsabilité des enfants :**
  - Développer la capacité de faire des enfants
  - Favoriser la participation active
  - Les laisser autonome mais en sécurité
- ◆ **Développer l'éco-citoyenneté :**
  - Proposer des projets éco-solidaires
  - Développer le tri sélectif
  - Favoriser les activités à base de matériaux de récupération
  - Limiter le gaspillage

## Services extrascolaires municipaux 3/18 ans

### Le Centaure : PS-MS

Ouverture: 7h30-18h45  
Amplitude horaire : 11h15  
Nombres d'enfants accueillis :  
Mercredis : 60 enfants  
Vacs : 45 enfants  
Capacité d'accueil : 60 enfants  
Déclaration en ACM : OUI  
Gestionnaire : Mairie de  
Châteaugiron  
Activités proposées :  
- 5 activités proposées chaque jour  
- 2 à 4 projets par semaine de  
vacances scolaires  
- 30 sorties par an  
- 24 animateurs différents par an

### Croc'loisirs: GS-CP

Ouverture: 7h30-18h45  
Amplitude horaire : 11h15  
Nombres d'enfants accueillis :  
Mercredis : 72 enfants  
Vacs : 48 enfants  
Capacité d'accueil : 72 enfants  
Déclaration en ACM : OUI  
Gestionnaire : Mairie de  
Châteaugiron  
Activités proposées :  
- 4 activités proposées chaque jour  
- 2 à 4 projets par semaine de  
vacances scolaires  
- 2 séjours de 4 jours/3 nuits par été  
- Plus de 40 sorties à l'année  
- 24 animateurs différents par an

### La Pince Guerrière : CE1 au CM1

Ouverture: 7h30-18h45  
Amplitude horaire : 11h15  
Nombres d'enfants accueillis :  
Mercredis : 84 enfants  
Vacs : 60 enfants  
Capacité d'accueil : 84 enfants  
Déclaration en ACM : OUI  
Gestionnaire : Mairie de  
Châteaugiron  
Activités proposées :  
- 4 activités proposées chaque jour  
- 2 à 4 projets par semaine de  
vacances scolaires  
- 2 séjours de 4 jours/3 nuits par été  
- Plus de 40 sorties à l'année  
- 24 animateurs différents par an

### La Fabrik: CM2 à la 5ème

Ouverture: 7h30-18h45  
Amplitude horaire : 11h15  
Nombres d'enfants accueillis : 28  
Capacité d'accueil : 36 enfants  
Déclaration en ACM : OUI  
Gestionnaire : Mairie de  
Châteaugiron  
Activités proposées :  
- 2 activités par jour  
- 1 projet collectif par semaine de  
vacances scolaires  
- 2 séjours par an  
- 4 à 5 animateurs par an

### Le Bis De la 5ème au 18 ans

Ouverture: Mercredis : 14h/18h30,  
vendredis 17h/18h30 et vacances  
scolaires de 14h/18h30  
Amplitude horaire : 4h30  
Nombres d'enfants accueillis : 36  
Capacité d'accueil : 36 enfants  
Déclaration en ACM : OUI  
Gestionnaire : Mairie de  
Châteaugiron  
Activités proposées :  
- 3 séjours  
- 50 sorties  
- 35 soirées  
- 3 à 4 animateurs

### Le projet pédagogique

- 👉 Développer l'autonomie
- 👉 Sensibiliser au respect
- 👉 Favoriser la solidarité et la coopération
- 👉 Permettre l'éveil et l'ouverture culturelle

### Le projet pédagogique

- 👉 Favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne
- 👉 Sensibiliser au respect du matériel et des personnes et à l'éco-citoyenneté
- 👉 Favoriser la solidarité et la cohésion, initier l'esprit d'équipe
- 👉 Permettre l'éveil et l'ouverture culturelle

### Le projet pédagogique

- 👉 Proposer un lieu d'échanges et de rencontres, de coopération
- 👉 Instaurer une relation de confiance
- 👉 Favoriser l'émergence d'idées et la réalisation de projets
- 👉 Mettre en place des outils d'accompagnements de projets

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le

26 MAI 2021

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_08-DE

## Services extrascolaires Pôle enfance jeunesse Confédération Syndicale des Familles OSSE

### Accueil de loisirs 3/12 ans

Ouverture: 7h30-18h45 vacances  
Mercredi 11h30-18h45 jusqu'au 4/07/2018  
Amplitude horaire : 11h15  
Nombres d'enfants accueillis : moyenne 35  
Capacité d'accueil : 50  
Déclaration en ACM : OUI  
Gestionnaire : CSF OSSE  
Activités proposées :  
Ateliers autonomes, Activités informelles,  
projet d'animation à la période

### Espace Jeunes 13/18 ans

Ouverture: 14h-18h Lundi, mardi, Jeudi et  
vendredi  
Amplitude horaire : 4h  
Nombres d'enfants accueillis : moyenne 5  
Capacité d'accueil : 12  
Déclaration en ACM : OUI  
Gestionnaire : CSF OSSE  
Activités proposées :

- Projets jeunes
- Sorties
- Ateliers créatifs, culturels ou  
scientifiques sur place

### Le projet pédagogique

- ◆ Favoriser l'épanouissement de l'enfant/du jeune
- ◆ Favoriser/Accompagner dans la socialisation
- ◆ Favoriser l'autonomie
- ◆ Favoriser et développer la co-éducation avec les parents



### III) Le temps scolaire et périscolaire

#### 📌 Volume horaire

	Quotidien				Hebdomadaire			
	Ecole Centaure	Ecole LPG	Ecole St Pascal	Ecole St Baptiste	Ecole Centaure	Ecole LPG	Ecole St Pascal	Ecole St Baptiste
Temps de vie de l'enfant	24h	24h	24h	24h	168h	168h	168h	168h
Temps scolaire	6h	6h	6h	6h	24h	24h	24h	24h
Temps périscolaire maximum	5h15	5h30	5h15	5h15	21h	22h	21h	21h
Dont accueil (matin + soir)	1h15+2h =3h15	1h15 +2h15 =3h30	1h+2h45 =3h45	1h+2h45 =3h45	13h	14h	15h	15h
Dont pause méridienne	2h	2h	1h30	1h30	8h	8h	6h	6h
Temps extrascolaire maximum proposé					11h15	11h15	11h15	11h15

**Ratio**

	Quotidien				Hebdomadaire			
	Ecole Centaure	Ecole LPG	Ecole St Pascal	Ecole St Baptiste	Ecole Centaure	Ecole LPG	Ecole St Pascal	Ecole St Baptiste
Temps scolaire	25%	25%	25%	25%	14%	14%	14%	14%
Temps périscolaire	<b>22%</b> Dont :	<b>25%</b> Dont :	<b>22%</b> Dont :	<b>22%</b> Dont :	12.5% Dont:	13% Dont:	12.5% Dont:	12.5% Dont:
Temps d'accueil informel sur temps périscolaire global	62% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	63% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	68% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	68% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	62% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	63% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	68% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	68% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école
Temps de pause méridienne sur temps périscolaire global	38% du temps périscolaire en pause méridienne	37% du temps périscolaire en pause méridienne	32% du temps périscolaire en pause méridienne	32% du temps périscolaire en pause méridienne	38% du temps périscolaire en pause méridienne	37% du temps périscolaire en pause méridienne	32% du temps périscolaire en pause méridienne	32% du temps périscolaire en pause méridienne
Temps extrascolaire					6,70%	6,70%	6,70%	6,70%

## Emploi du temps scolaire et périscolaire

Horaire Rentrée scolaire 2020-2021		Emploi du temps type d'un enfant- Jours d'école (sauf mercredi)						
		Ecole Centaure		Ecole LPG		Ecole St Pascal		Ecole St Baptiste
Avant les temps scolaires	Horaires	7h30/8h35	7h30-8h20	8h/8h25	7h30-8h30	8h10/8h25	7h30/8h30	Garderie A l'école Non déclaré
	Activités Lieu	Accueil informel Le Centaure Déclaré en ACM	Accueil informel Le Centaure Déclaré en ACM	Service Pédibus 2 lignes	Garderie à l'école Non déclaré	Service Pédibus 2 lignes		
Temps scolaire		8h45/11h45	8h30/12h		8h30/11h45		8h30/12h	
Transition temps scolaires- Pause Méridienne	Horaires	11h45/12h45	12h/13h		11H45/13H30		12h/12h15 et 13h/13h15	déplacements AR vers la salle polyvalente de la commune un seul service
	Activités Lieu	Accueil informel Le Centaure Déclaré en ACM	Accueil informel LPG Non déclaré en ACM	Garderie- temps non déclaré Salle municipale Ossé				
Déjeuner		11h45/12h30 12h45/13h35	12h/12h45 13h/13h45		11H45/12H30 12H30 / 13h15		12h15/13h00	
Transition Pause déjeuner- Temps scolaires	Horaires	12h45/13h35	13h/13h45		13H15/13h30		13h15/13h30	
	Activités Lieu	Accueil informel Le Centaure Déclaré en ACM	Accueil informel LPG Non déclaré en ACM	Récréation sur la cour de l'école			Récréation sur la cour de l'école	
Temps scolaire		13h45/16h45	14h/16h30		13H30/16H30		13H30/16H30	
Après temps scolaires	Horaires	16h45/18h45	16h30/19h		16h30/18h45		16h30/18h45	Garderie A l'école
	Activités Lieu	Accueil informel Le Centaure Déclaré en ACM	Accueil du soir La Pince Guerrière Déclaré en ACM	Garderie à l'école ou CSF				



## Emploi du temps extrascolaire (mercredi et vacances scolaires)\*

Horaires Services extrascolaires		Emploi du temps type d'un enfant- Mercredis et vacances scolaires				
Horaires	Services extrascolaires	Accueil de loisirs Le Centaure PS-MS	Accueil de loisirs Croc'loisirs GS-CP	Accueil de loisirs La Pince Guerrière CE1-CM1	Accueil de loisirs La Fabrik CM2 à la 5ème	Pôle enfance Jeunesse CSF OSSE 3 à 17 ans
Accueil		7h30/9h				7h30/9h30
		9h/11h30				9h30/11h30
Activités		- 5 activités proposées chaque jour -2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires -30 sorties par an	- 4 activités proposées chaque jour -2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires -2 séjours de 4 jours/3 nuits par été -Plus de 40 sorties à l'année	- 4 activités proposées chaque jour -2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires -2 séjours de 4 jours/3 nuits par été -Plus de 40 sorties à l'année	- 2 activités par jour -1 projet collectif par semaine de vacances scolaires -2 séjours par an 4 à 5 animateurs par an	Ateliers proposés par les enfants, ateliers proposés par les animateurs, ateliers autonomes (mercredis), projets par période, 2 séjours par an, 3 animateurs permanents et une dizaine de saisonniers, une dizaine de sorties/an
Temps transition des enfants	Arrivée-départ des enfants	11h30/11h45				11h30/12h15
Déjeuner		11h45/13h15				12h/13h15
Temps transition des enfants	Arrivée-départ des enfants	13h30/14h				13h15/14h15
Temps calme		14h00-14h30				
		14h30/16h15				14h15/16h
Activités		- 5 activités proposées chaque jour -2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires -30 sorties par an	- 4 activités proposées chaque jour -2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires -2 séjours de 4 jours/été -Plus de 40 sorties à l'année	- 4 activités proposées chaque jour -2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires -2 séjours de 4 jours/été -Plus de 40 sorties à l'année	- 2 activités par jour -1 projet collectif par semaine de vacances scolaires -2 séjours par an 4 à 5 animateurs par an	- ateliers proposés par les enfants, ateliers proposés par les animateurs, ateliers autonomes (mercredis), projet par période, 2 séjours par an, une dizaine de sorties/an
Goûter		16h15/17h				16/16h45
Accueil		17h/18h45				16h45/18h45

\*Tous les accueils de loisirs sont déclarés auprès de la DDCSPP 35



## Bilan du PEDT 2018-2021

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAI 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_08-DE

	Points forts	Points à améliorer
<b>Pilier 1 : le pilotage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Mise en place d'indicateurs de participation, de satisfaction, quantitative et qualitative mettant en valeur la qualité de l'accueil mis en place</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Mobilisation des partenaires extérieurs dans le comité de pilotage du PEDT</li><li>-Evaluation et proposition de pistes d'amélioration</li></ul>
<b>Pilier 2 : les moyens humains</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Un élu est chargé du suivi</li><li>-Suivi du projet par un technicien référent</li><li>-Référent périscolaire sur chaque site.</li><li>-Projets transversaux avec les services de la collectivité : Centre d'art les 3 CHA, agent de sécurité municipal, médiathèque Les Halles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Difficulté de recrutement des animateurs</li><li>-Turn-over d'une partie de l'équipe d'animation</li><li>- Disparités entre les moyens des temps périscolaires des écoles privées et publiques</li></ul>
<b>Pilier 3 : L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Souhait de poursuivre ce travail collaboratif</li><li>-Emergence de projets communs</li><li>-Même équipe périscolaire sur les différents temps</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Manque de temps de réunion en lien avec un emploi du temps décalé entre le corps enseignant et l'équipe périscolaire</li><li>-Taille conséquente de l'équipe scolaire et périscolaire rendant difficile les temps d'échange informel</li><li>Le manque de transversalité entre les différents acteurs, l'identification des rôles de chacun.</li><li>La communication sur le PEDT à destination des familles et peut-être une communication plus large.</li><li>La communication sur ce que vit l'enfant au quotidien.</li><li>Le ressenti qu'il est plus compliqué pour les parents de trouver leur place dans une grande école.</li></ul>
<b>Pilier 4 : L'articulation scolaire-périscolaire (pour</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Mise en place de règles communes</li><li>-Cohérence dans la répartition des lieux (cour)</li><li>-80% des accueils périscolaires déclarés en</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Charte commune du bien vivre ensemble, avec rappel réguliers : à étendre avec les associations sportives et culturelles.</li></ul>

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAJ 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_08-DE

<b>les enfants)</b>	ACM  -Développement du lien avec les associations locales par une mise en place de convention d'intervention sur les temps périscolaires	
<b>Pilier 5 : L'accessibilité financière</b>	Tarifification modulée selon le QF	
<b>Pilier 6 : L'adaptation aux publics</b>	-Accueil d'enfants en situation de handicap avec financement d'une AVS (en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale)  -Respect du rythme de l'enfant  -Bilan d'équipe permettant une adaptabilité des gestes professionnels avec un réajustement permanent de l'organisation	-Difficulté de recrutement des AVS  - charge financière importante pour la collectivité malgré le soutien de la CAF.
<b>Pilier 7 : La place des parents et des enfants dans le PEDT</b>	-Outils de communication : livret périscolaire, règlement intérieur...	-Interrogations des familles sur l'opérationnel
<b>Pilier 8 : La prise en compte des rythmes de l'enfant</b>	-Réduction et adaptation du temps d'activité en fonction des besoins-âges des enfants  -Réorganisation du service TAP en 2017-2018	-pas de réflexion collective sur l'emploi du temps de la semaine





## La procédure de réécriture

### I- le calendrier et la méthodologie

Echéances/dates	Étapes
<b>Jeudi 3 décembre, 17h30</b>	Réunion (lors de la réunion concernant les rythmes scolaires 2021-2022 : Présentation du calendrier de réécriture du PEDT et des échéances.
<b>Jeudi 7 janvier 2021, 17h30</b>	Réunion COPIL PEDT : -Présentation de la méthodologie de projet et du calendrier - Validation des membres du COPIL -Travail collectif sur les convergences suite à la réunion d'évaluation qui a eu lieu en octobre 2020. - Définition des objectifs éducatifs et des indicateurs.
<b>Jeudi 28 janvier 2021, 17h30</b>	Réunion COPIL PEDT : -Validation des objectifs - Définition des indicateurs d'atteinte des objectifs - Concertation autour d'une méthodologie de portage et de communication
<b>Jeudi 18 mars 2021</b>	Réunion COPIL PEDT : -Définition des groupes de travail selon les axes. -Travail, par groupe sur les actions prévisionnelles (parcours) sur les différents temps de l'enfant : session 1
<b>Semaine du 22 mars</b>	Présentation du pré PEDT lors des conseils d'école.
<b>30 mars et 19 avril</b>	Présentation en commission affaires scolaires et enfance jeunesse
<b>Jeudi 27 avril 2021</b>	Réunion COPIL PEDT : -Travail, par groupe sur les actions prévisionnelles (parcours) sur

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAI 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_08-DE

	les différents temps de l'enfant : session 2
<b>15 avril 2021</b>	Envoi aux membres du COPIL du PEDT final pour validation
<b>17 mai 2021</b>	Présentation du PEDT en Conseil municipal
<b>10 juin 2021</b>	Envoi du PEDT au GAD
<b>Semaine du 29 juin</b>	Présentation du PEDT lors des conseils d'école
<b>Après validation du GAD</b>	Communication auprès des familles : mise en ligne du PEDT sur le portail et relai dans les rubriques « actu ».

### III-La continuité éducative et l'éducation partagée

La définition des enjeux :

	Problématiques et enjeux identifiés par ...			
	Les parents	Les enseignants	Les élus	Les équipes pédagogiques
<b>Ce que je ne vois pas/passez ou peu chez l'enfant mais que je souhaiterais voir.</b>	<p>L'empathie et altruisme, ouverture aux autres, coopération et entraide, respect de l'autre.</p> <p>La sensibilité à l'environnement</p> <p>La sensibilité à la nature plus détaillée, meilleure connaissance de la nature en « socle commun » (botanique, ornithologie), contact concret avec la nature</p> <p>Le lien entre les jeunes et les enfants</p> <p>Les savoir faire manuels et jeux collectifs</p>	<p>Plus de conscience collective : que l'enfant prenne conscience qu'il fait partie d'un groupe.</p> <p>La coopération, collaboration.</p> <p>La valorisation de la parole et des projets de l'enfant.</p>	<p>L'ouverture au monde, l'éveil à ce qui les entoure, à ce qui est différent</p>	<p>L'empathie, la coopération, solidarité et bienveillance</p> <p>Le respect de tous les adultes, de tous les enfants</p> <p>L'éveil sur l'histoire de l'art, sur la compréhension de l'autre, sur les « ponts » avec les autres matières, avec d'autres thématiques de la vie de l'enfant.</p> <p>L'optimisme (contexte covid), la joie de vivre, la confiance dans l'avenir</p>
<b>Ce que je vois chez l'enfant et que je souhaiterais ne plus voir.</b>	<p>La rivalité, compétition dès le plus jeune âge, la comparaison.</p> <p>L'assimilation implicite des inégalités de genre</p>	<p>Les effets de groupe « négatifs »</p>		<p>Le stress de ne pas savoir où il va, ce qui l'attend, l'incertitude, le sentiment d'être pressé par le temps</p> <p>Le changement de comportement selon l'adulte avec qui l'enfant échange</p> <p>L'inégalité dans l'accès à la culture</p> <p>Le temps important passé par les enfants/jeunes sur les réseaux sociaux, au détriment d'autres centres d'intérêt</p> <p>Le harcèlement</p> <p>Les comportements qui peuvent sembler malveillants chez les tout petits</p> <p>Le manque de temps pour parler échanger, écouter l'autre.</p>
<b>Ce que je vois chez l'enfant et que je souhaiterais voir perdurer.</b>	<p>La joie de venir à l'école</p> <p>La sensibilité à l'environnement (pollution, tri des déchets)</p> <p>L'éveil artistique, musical, l'équité d'accès à ces activités</p> <p>L'ouverture d'esprit à d'autres « possibles »</p> <p>Le respect du rythme de l'enfant pour les différents temps (apprentissage, repos, jeux)</p> <p>Les progrès éducatifs rapides lors des premiers pas à l'école</p>	<p>Le plaisir de venir à l'école et d'apprendre.</p> <p>La responsabilisation des enfants et jeunes (ex : témoignages des collégiens sur leur rentrée)</p>	<p>La responsabilisation des enfants, la capacité à choisir</p> <p>La prise en compte des besoins de l'enfant, la valorisation de sa place en tant que citoyen</p>	<p>La sensibilité à l'environnement</p> <p>L'envie de s'engager dans les projets</p> <p>La possibilité de choisir sur les temps périscolaires et extrascolaires</p> <p>L'engagement, l'enthousiasme pour les projets solidaires</p> <p>Le développement du sens critique</p> <p>L'accès dès le plus jeune âge à la culture</p> <p>L'ouverture à l'autre et à la différence</p> <p>La curiosité et la spontanéité</p> <p>La confiance dans l'adulte</p>
<b>Autre</b>			<p>La coéducation. L'importance de la triangulaire, de la communauté éducative</p>	



Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAI 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_08-DE



## Le Projet 2021-2024

Pour les 3 années à venir, le comité de pilotage souhaite développer les axes suivants :

- **Axe 1** : La citoyenneté : le respect et la connaissance de soi, de l'autre, de la différence, de l'environnement.
- **Axe 2** : L'ouverture au monde : la biodiversité, l'art et la culture.
- **Axe 3** : La prévention : bien être, santé, numérique.

## Les parcours des enfants et des jeunes :

### a. Axe 1 : La citoyenneté : le respect et la connaissance de soi, de l'autre, de la différence, de l'environnement

	Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative	Temps concernés	Indicateurs observables et mesurables
La citoyenneté : le respect et la connaissance de soi, de l'autre, de la différence, de l'environnement.	Développer la tolérance, la coopération et l'entraide, le respect des valeurs communes, de l'autre et du collectif.	La diminution de l'intervention de l'adulte pour tendre vers plus d'autonomie de l'enfant.  L'amélioration de la confiance en soi	Ateliers de sensibilisation à la gestion des émotions	Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux	Effets sur les temps collectifs  Nombre d'incidents entre les enfants ou envers les adultes (violence physique et/ou verbale)
			Initiation aux gestes qui sauvent  Ateliers jeux de coopération	Scolaires, extrascolaires,  Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux	

<p>Développer la tolérance, la coopération et l'entraide, le respect des valeurs communes, de l'autre et du collectif (suite)</p>	<p>La diminution de l'intervention de l'adulte pour tendre vers plus d'autonomie de l'enfant. L'amélioration de la confiance en soi L'amélioration du respect entre enfants et envers les adultes La réduction des incidents impliquant de la violence physique et/ou verbale</p>	<p>Poursuite du dispositif « Conseil municipal des Jeunes »  Projet « éveil à la citoyenneté »  Echanges intergénérationnels et inter tranches d'âge  Projet « connaissance et valorisation des rôles sociaux » : connaissance des métiers.  Prix littéraire UNICEF</p>	<p>Scolaires, périscolaires, extrascolaires</p>	<p>en cas de problème repéré (solution apportée par les enfants).</p>
			<p>Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux</p>	<p>Effets sur les temps collectifs</p>
<p>Prendre conscience de l'environnement et de l'impact de</p>	<p>La réduction des déchets alimentaires dans les restaurants scolaires et</p>	<p>Installation d'outils de tri sélectif dans les espaces utilisés par les enfants  Bornes d'apport volontaire</p>	<p>Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux</p>	<p>Nombre d'incidents entre les enfants ou envers les adultes (violence physique et/ou verbale)</p>
			<p>Extrascolaires</p>	<p>Nombre de situations d'entraide et de coopération en cas de problème repéré (solution apportée par les enfants).</p>
			<p>Scolaires, Périscolaires, extrascolaires, temps</p>	<p>Consommation des fluides et de papier  Quantité de</p>



l'homme sur l'environnement	extrascolaires et sur les temps de goûters	Les carrés potagers	familiaux	déchets générés par les goûters.
	La prise en compte de l'environnement dans les actions quotidiennes	Sensibilisation aux goûters 0 déchet		temps familiaux
Evoluer dans une cohérence éducative (familles, enseignants, animateurs)	La réutilisation des matières (recyclage)	Ateliers créatifs et manuels à base de matériaux recyclés	Scolaires, Péri-scolaires, extrascolaires	Nombre d'incidents entre les enfants ou envers les adultes (violence physique et/ou verbale)
	La diminution de l'intervention de l'adulte pour tendre vers plus d'autonomie de l'enfant.	Cleanwalk	Péri-scolaires, extrascolaires	
Etre sensibilisé aux	La réduction des incidents impliquant de la violence physique et/ou verbale	Communication régulière et large sur les actions du PEDT.	Scolaires, péri-scolaires, extrascolaires, temps familiaux	Utilisation de l'outil « charte du vivre ensemble »
	L'amélioration du respect entre enfants et envers les adultes	Réunions régulières des groupes de travail.		
	La réduction du	Diffusion du PEDT à tous les acteurs en situation d'accompagnement ou d'encadrement des enfants.		
		« Charte du vivre ensemble »		
		Cartographie et aménagement des	Scolaires,	

	stéréotypes	nombre de situations de harcèlement et de manifestations de discriminations (culturelles, raciales, sexistes, handicap)	cours d'école et des accueils de loisirs	périscolaires, extrascolaires	
			Ateliers d'éveil à la différence : échanges et jeux sur la thématique	Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux	

## b. Axe 2 : L'ouverture au monde : la biodiversité, l'art et la culture.

	Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative	Temps concernés	Indicateurs observables et mesurables
<p>L'ouverture au monde : la biodiversité, l'art et la culture.</p>	<p>Mieux connaître son environnement</p>	<p>Le développement de la connaissance, du respect et de la compréhension de la nature et du le vivant.</p>	<p><b>Objectif transversal :</b> Être curieux</p> <p>Avoir envie de partager avec les autres : ses connaissances, ses questions</p> <p><b>Effets généraux attendus :</b> Le développement de la curiosité et de l'intérêt pour ce qui l'entoure. La connaissance devient un besoin : l'enfant se questionne et souhaite aller plus loin</p> <p>Projet découverte d'une ferme</p> <p>Projet découverte des abeilles</p> <p>Les carrés potagers</p> <p>Création d'un livret ludique sur les oiseaux</p> <p>Fabrication et installation de cartels pédagogiques sur la faune et la flore</p> <p>Sorties sur les espaces naturels du territoire (les 3 étangs, la Glaume, etc)</p>	<p>Scolaires, périscolaires, extrascolaires,</p> <p>Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux</p>	<p>Précision des connaissances des enfants</p> <p>Acquisition de compétences pratiques sur le jardinage</p> <p>Précision des connaissances des enfants</p> <p>L'appétence pour les activités en lien avec</p>



Envoyé en préfecture le 25/05/2021  
 Reçu en préfecture le 25/05/2021  
 Affiché le **26 MAI 2021**  
 ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_08-DE

	Expérimenter des pratiques et des processus artistiques, culturels et artisanaux	Le développement de la connaissance et de la compréhension de l'art et des processus artistiques et créatifs	Ateliers pédagogiques au Centre d'Art les 3 CHA : visites des expositions et ateliers créatifs		
		Créations des fiches jeux et guide de visite du Centre d'Art les 3 CHA et maintien des dossiers pédagogiques à destination des familles et des équipes pédagogiques			
		Mise en place d'une exposition annuelle des créations des enfants.			
		Ateliers créatifs et manuels			
				Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux	
				La fréquentation des différents lieux culturels	
				Participation des enfants	
				Précision des connaissances des enfants	
				Participation des enfants	
				Précision des connaissances des enfants	
				Participation des enfants	
				Acquisition de compétences dans le processus de création	

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAI 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_06-DE

Mieux connaître les métiers d'art et les métiers manuels	Le développement de la connaissance et de la compréhension de l'art et des processus artistiques et créatifs	« Les dessous des espaces culturels et de création » : rencontres avec des artistes, des techniciens, des artisans.	Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux	Participation des enfants Précision des connaissances des enfants
Mieux connaître les cultures du monde	Le développement de la connaissance et de l'envie de découvrir d'autres cultures	« Les journées du monde » : repas à thème et animations sur un pays	Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux	Participation des enfants et familles Précision des connaissances des enfants
		Les recettes sans frontières : partage de recettes du monde sur le site de la Ville		
		« J'écoute des langues étrangères » : lecture, chansons et intervention d'adultes bilingues	Scolaires, périscolaires, extrascolaires,	Appétence pour les projets autour du thème



### c. Axe 3 : La prévention : bien être, santé, numérique.

	Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative	Temps concernés	Indicateurs observables et mesurables
<p><b>La prévention : bien être, santé, numérique.</b></p>	<p>Savoir utiliser internet et les réseaux sociaux en conscience (sources, fakes news, propriété intellectuelle)</p>	<p>Conscientisation des dangers d'internet Diminution des pratiques de « copier-coller » Distinction entre les images libres de droit ou non Développement de l'esprit critique Sensibilisation aux découvertes en neurosciences : les conséquences du numérique et digital sur le cerveau</p>	<p>Semaine du numérique : ateliers de sensibilisation, soirée débat parents-pré-ados ou soirée jeux pour les enfants</p>	<p>Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux</p>	<p>Participation des enfants et des familles aux actions et événements Récurrence des événements</p>
			<p>Permis numérique</p>	<p>Scolaires, temps familiaux</p>	<p>Nombre de permis internet délivrés (programmes scolaires) Nombre de jeunes et parents inscrits Nombre de jeunes accompagnés</p>
	<p>Être sensibilisé aux dangers des écrans</p>	<p>Prise de conscience et connaissance des méfaits des abus</p>	<p>Dispositif « promeneur du net » Défi « semaine sans écran », soirées jeux.</p>	<p>Temps scolaires,</p>	<p>Ressenti de la communauté</p>



	d'écran			éducative sur la concentration, sur le sommeil
Connaître et développer des modes de vie sains (sports et alimentation)	<p>Diminution du temps passé devant les écrans</p> <p>Prise de conscience des bienfaits de l'équilibre alimentaire et des aliments de saison, du sport.</p> <p>Evolution des modes de vie : amélioration du bien-être des enfants et jeunes.</p> <p>Prise de conscience de soi et de son corps,</p>	Semaine de l'alimentation saine : ateliers, démonstrations et animations	<p>Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux</p> <p>Scolaires, périscolaires, extrascolaires,</p>	<p>Quantification de la part de bio et produits de qualité dans les restaurations scolaires</p> <p>Ressenti d'amélioration de la concentration, fatigue et gestion des émotions.</p> <p>Participation des enfants</p>
		Menus respectueux de la loi EGALIM, de la saisonnalité des fruits et légumes.	<p>Scolaires, périscolaires, extrascolaires,</p>	<p>d'amélioration de la concentration, fatigue et gestion des émotions.</p> <p>Participation des enfants</p>
		Ateliers relaxation	<p>Scolaires, périscolaires, extrascolaires</p>	<p>Participation des enfants</p>
		Journée du sport	<p>Scolaires, périscolaires,</p>	<p>Participation des enfants</p>

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAI 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_08-DE

		Portes ouvertes association	Scolaires, périscolaires, extrascolaires, temps familiaux	Inscription des enfants à des activités extrascolaires
		Dispositif « promeneur du net »	Périscolaires, extrascolaires, temps familiaux	Nombre de jeunes et parents inscrits Nombre de jeunes accompagnés
	Diminution de l'effet « tabou » de ces questions	Ateliers thématiques de sensibilisation au Bis et à la Fabrik	Périscolaires	Nombre de jeunes accompagnés. Diversité des questions et des profils
	Être sensibilisé aux dangers des addictions	Espace documentation à l'Espace Jeunes	Périscolaires, extrascolaires,	Participation des familles : nombre et prise de parole Adéquation entre les besoins recensés et les apports du projet
	Diminution des pratiques addictives	Soirée à thème parents	Temps familiaux	
	Evolution des modes de vie : amélioration du bien-être des enfants et jeunes.			

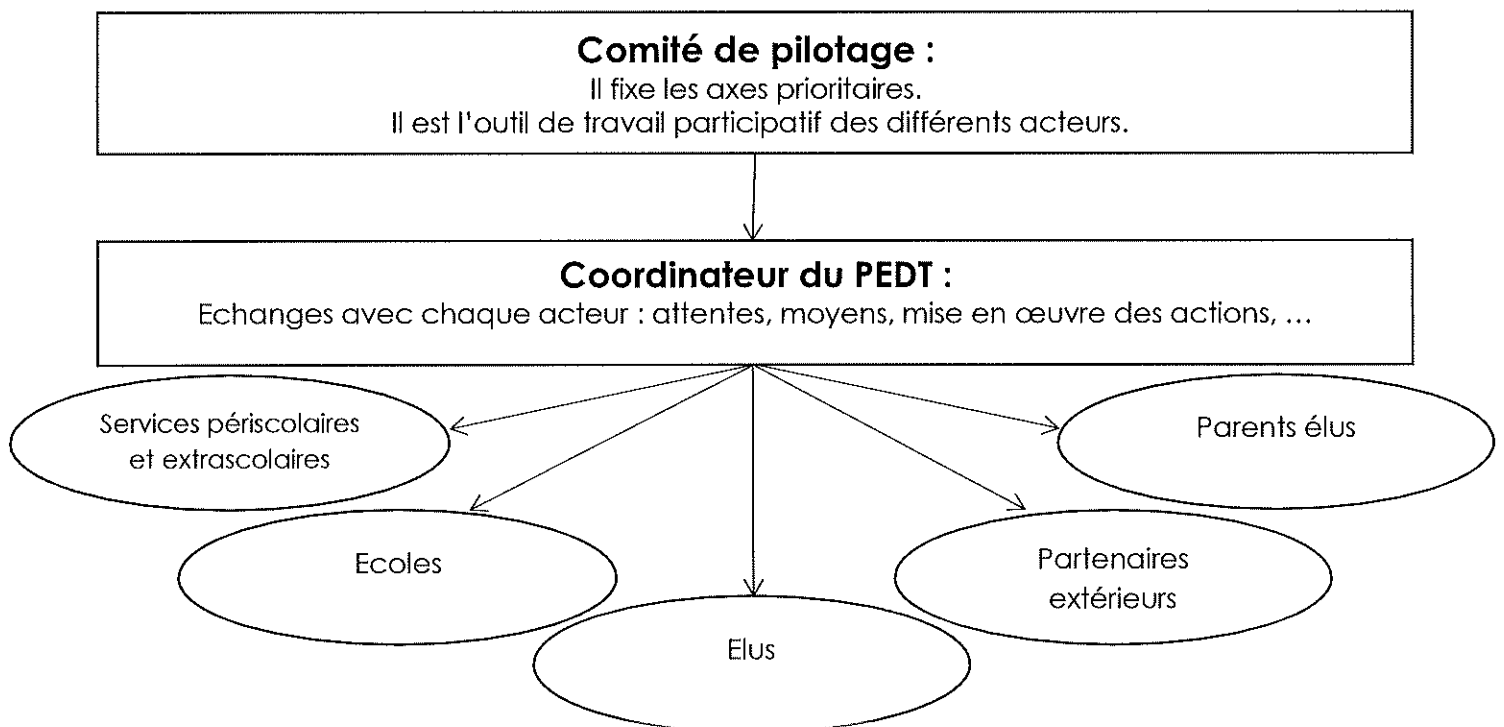
## Pilotage du projet

Le comité de pilotage du PEDT est composé comme suit :

- Les directrices des écoles : Le Centaure, La Pince Guerrière, St Pascal et St Jean Baptiste
- Les adjoints « affaires scolaires » et « enfance-jeunesse » et un conseiller municipal faisant partie de ces commissions
- Les représentants des parents d'élèves du Centaure et de la Pince Guerrière
- Les responsables des services périscolaires et extrascolaires
- La médiatrice culturelle du Centre d'Art les 3 CHA.
- La directrice et le directeur adjoint de l'association CSF-Ossé.

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an pour un bilan des actions mises en œuvre au cours de l'année et la validation de l'échéancier des actions à venir.

Les groupes de travail se réunissent au moins 3 fois par an et davantage selon les actions à mettre en œuvre.





## ◀ **Coordination du projet**

La coordination du PEDT relève de la compétence de la collectivité. Cependant, cette coordination prend en compte les compétences et le champ d'intervention des différents acteurs.

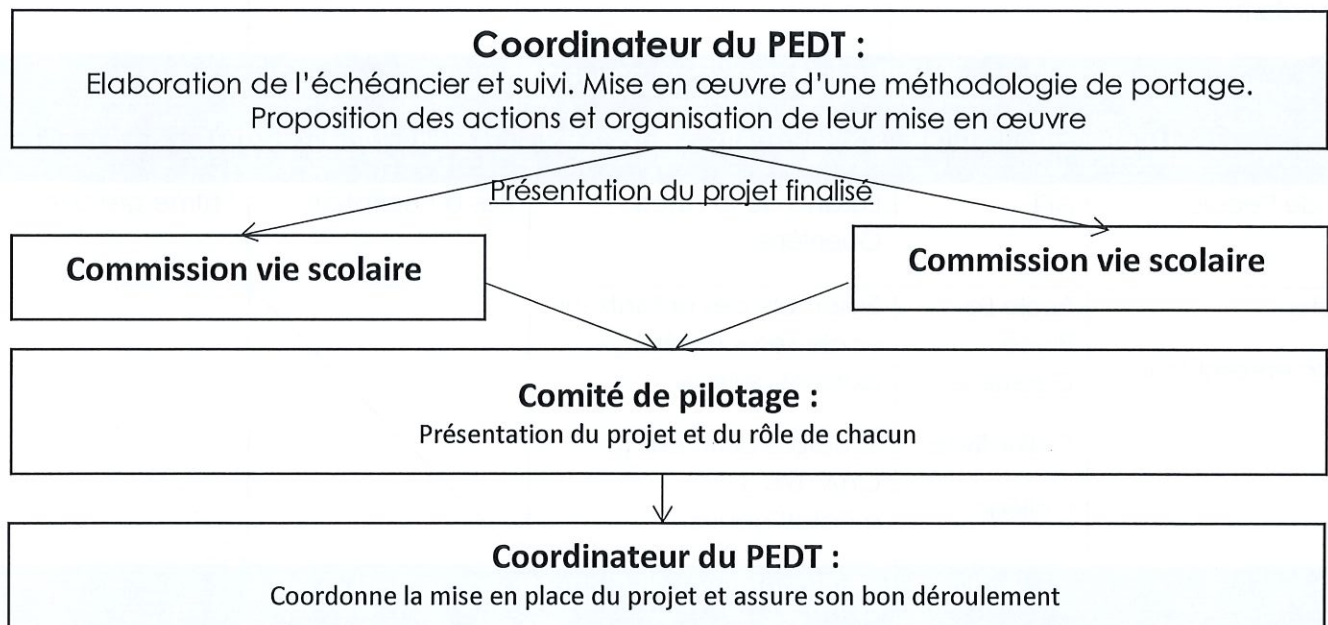
**Nom et prénom du coordinateur** : Mme Marion TIREAU

**Fonction** : Directrice du pôle éducation enfance-jeunesse

**Adresse** : Hôtel de Ville - le Château

**Téléphone** : 02 99 37 08 27

**Adresse électronique** : [marion.tireau@ville-chateaugiron.fr](mailto:marion.tireau@ville-chateaugiron.fr)



## Les projets existants entre les différents acteurs

Activité	Structure	Enfants concernés	Modalités d'inscription	Tarifification
<b>Accompagnements au travail pour la classe, hors-la-classe</b> (Aide aux devoirs, études surveillées, activités de recherche documentaire, ...)				
Etude surveillée	Collectivité	Enfants scolarisés à la Pince Guerrière Environ 80 enfants par soir	Portail familles	Modulée selon le quotient familial : 6 tranches
Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité	Collectivité	Enfants du CM2 jusqu'à la 3 <sup>ème</sup>	Inscription au trimestre	Adhésion à l'espace Jeunes
<b>Activités intégrées à un projet partenarial</b> (scolaire-périscolaire, scolaire-extra, périsco-extra, scolaire-périsco-extra)				
Fête de l'école	APE	Enfants de la Pince Guerrière	Pas d'inscription	Entrée gratuite
Charte « Vivre ensemble »	Ecole La Pince Guerrière Collectivité Collège	Ensemble des enfants sur école-service périsco-extra et collège Structure culturelle (3 CHA- Les 3 médiathèques)	/	/
<b>Activités de prolongement ou d'approfondissement</b> (club scientifiques, concours mathématiques, éveil musical,...)				
Activités proposées par les associations sportives et culturelles du territoire				
<b>Activités de spécialisation</b> (club sportif, écoles de musique,...)				
Activités proposées par les associations de la Ville et par l'école de musique intercommunales Ateliers de pratiques artistiques du service jeunesse : initiation au théâtre d'improvisation et hip hop				

## ◀ Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

Les outils d'informations des familles sont les suivants :

- Les sites internet des écoles
- Le site internet de la Ville et les réseaux sociaux : Instagram et Facebook
- L'application mobile de la Ville
- Les espaces d'affichage sur chaque site
- Le portail familles
- Le Pensez-y et le magazine municipal
- Les plaquettes de programmation loisirs
- La presse
- Les portes ouvertes des écoles et des accueils de loisirs

Les outils d'échanges avec les familles sont les suivants :

- Temps d'accueil matin et soir
- Mails pour les situations individuelles
- Visites des écoles et accueils de loisirs
- Conseil d'école
- 

## ◀ Plan mercredi.

La ville de Châteaugiron est labellisée plan mercredi depuis le 5 décembre 2018.



Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAI 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_08-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Séance du 17 mai 2021

N° 2021/05/17/09

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

Date de convocation

10 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>	M. Yves RENAULT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
M. Denis GATEL	Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude BELINE	Mme Anne-Marie ECHELARD
M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Tiphany LANGOUMOIS	M. Pascal GUISET	Mme Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	Mme Claudine DESMET	Mme Françoise GATEL	M. Gilles SEILLIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Véronique BESNARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. Vincent BOUTEMY
Mme Laurence SAVATTE	Mme Séverine MAYEUX	M. Bruno VETTER	M. Arnaud BOMPOIL
Mme Laëtitia JURVILLIER	M. Ludovic LONCLE	M. Dominique DONNAINT	M. Olivier BODIN
M. Arnaud RADDE	Mme Schirel LEMONNE	Mme Emeline HENON	

<u>Absents :</u>	M. Christian NIEL donne pouvoir à Mme Chantal LOUIS
M. Hervé DIOT donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN	M. Patrick TASSART donne pouvoir à M. Olivier BODIN

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Denis GATEL

**Objet : Créations de grades dans la cadre des avancements 2021**

Rapporteur : Anne-Marie ECHELARD

Chaque année, le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale établit une proposition de tableau d'avancements de grade et conformément aux Lignes Directrices de gestion, des critères sont appliqués afin de déterminer les agents qui remplissent les conditions pour un avancement de grade.

En 2021, 9 agents de la commune de Châteaugiron peuvent bénéficier de ce type d'avancements.

Pour ce faire, il convient en premier lieu de créer les grades correspondants à ces avancements puis supprimer les grades actuels :

Catégorie B :

Emplois actuels	Emplois à créer	Temps de travail	Date d'effet
Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet	01/07/2021
Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet	01/07/2021

Catégorie C :

Emplois actuels	Emplois à créer	Temps de travail	Date d'effet
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet	01/07/2021
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet	23/08/2021
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet	01/07/2021
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet	01/07/2021
Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet	01/10/2021
Adjoint technique	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet	01/07/2021
ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps non complet	01/09/2021

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le **26 MAI 2021**

ID : 035-200064483-20210517-2021\_05\_17\_09-DE

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,  
Vu la proposition du tableau d'avancement de grade du CDG35,

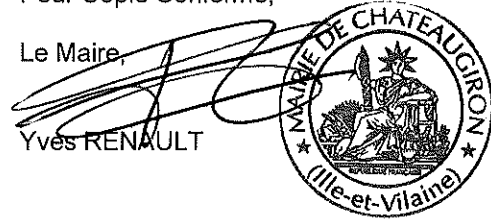
Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve la création des postes ci-dessus et la suppression des postes actuels.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Yves RENAULT







Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Séance du 17 mai 2021

N° 2021/05/17/10

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 30  
Nombre de votants : 33

Date de convocation  
10 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>		M. Yves RENAULT	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
M. Denis GATEL	Mme Laëtitia MIRALLES	M. Jean-Claude BELINE	Mme Anne-Marie ECHELARD	
M. Jean-Pierre PETERMANN	Mme Tiphany LANGOUMOIS	M. Pascal GUISET	Mme Chantal LOUIS	
Mme Marie AGEZ	Mme Claudine DESMET	Mme Françoise GATEL	M. Gilles SEILLIER	
Mme Chrystelle HERNANDEZ	Mme Véronique BESNARD	M. Bertrand TANGUILLE	M. Vincent BOUTEMY	
Mme Laurence SAVATTE	Mme Séverine MAYEUX	M. Bruno VETTIER	M. Arnaud BOMPOIL	
Mme Laëtitia JURVILLIER	M. Ludovic LONCLE	M. Dominique DONNAINT	M. Olivier BODIN	
M. Arnaud RADDE	Mme Schirel LEMONNE	Mme Emeline HENON		

<u>Absents :</u>		M. Christian NIEL donne pouvoir à Mme Chantal LOUIS
M. Hervé DIOT donne pouvoir à Mme Catherine TAUPIN	M. Patrick TASSART donne pouvoir à M. Olivier BODIN	

Secrétaire de séance désignée : Monsieur Denis GATEL

**Objet** : Créations de grades dans le cadre de la promotion interne – Commission Administrative Paritaire 2021

Rapporteur : Anne-Marie ECHELARD

Chaque année, sur proposition du maire et sous réserve que les agents remplissent les conditions, la Commission Administrative Paritaire (CAP) siégeant au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale émet un avis sur les avancements de grade par promotion interne.

En 2021, 2 agents de la commune de Châteaugiron peuvent bénéficier de ce type d'avancements sous réserve de l'avis favorable de la CAP des 14 et 16 juin 2021.

Pour ce faire, il convient en premier lieu de créer les grades correspondants à ces avancements puis supprimer les grades actuels :

Catégorie B vers catégorie A :

Emplois actuels	Emplois à créer	Temps de travail	Date d'effet
Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	Attaché	Temps complet	01/07/2021

Catégorie C par Promotion interne :

Emplois actuels	Emplois à créer	Temps de travail	Date d'effet
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	Agent de maîtrise	Temps complet	01/07/2021

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve la création des postes ci-dessus et la suppression des postes actuels sous réserve de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire des 14 et 16 juin 2021.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Yves RENAULT

